

RÈGLEMENT DE L'OPÉRATION PROMOTIONNELLE
« PROMOTION ANNIVERSAIRE »
(ci-après : le « Règlement »)

I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Le présent Règlement a pour objet de définir les règles de l'opération promotionnelle « **PROMOTION ANNIVERSAIRE** » (ci-après : la « **Promotion** »).
2. L'Organisateur est Packhelp Spółka Akcyjna (société anonyme), dont le siège social est situé à Varsovie, ul. Kolejowa 5/7, 01-217 Varsovie (Pologne), immatriculée au registre des entrepreneurs du Registre judiciaire national (KRS) tenu par le Tribunal d'arrondissement de la ville de Varsovie, XIIIe chambre commerciale du Registre judiciaire national, sous le numéro KRS 0000831872, titulaire du numéro d'identification fiscale (NIP) 1231308129 et du numéro statistique (REGON) 362932312, au capital social de 173 710,40 PLN (ci-après : l'« **Organisateur** »).
3. Chaque Participant à la Promotion doit prendre connaissance du présent Règlement, qui fixe les règles et conditions de participation à la Promotion. La participation à la Promotion est volontaire. La participation à la Promotion vaut acceptation par le Participant des conditions de la Promotion définies dans le présent Règlement. La Promotion se déroule du 15.10.2026 à 8:00:00 au 15.10.2026 à 23:59:59.
4. La Promotion consiste en ce que le Participant qui, pendant la durée de la Promotion, effectue un achat de produits quelconques auprès de l'Organisateur sur le site internet à l'adresse : <https://opakowania.inpost.pl/pl-pl> (ci-après : le « **Contrat** ») bénéficie d'une remise de 10 % (dix pour cent) sur lesdits achats. La remise sera appliquée après la saisie du code « URODZINY10 » dans le champ intitulé « Ajouter un code promo ».
5. Peut participer à la Promotion le Participant qui remplit cumulativement les conditions suivantes :
 - 5.1. accepter le contenu du présent Règlement ;
 - 5.2. conclure le Contrat pendant la durée de la Promotion ;
 - 5.3. effectuer le paiement pendant la durée de la Promotion.
6. Les conditions de la présente Promotion ne sont pas cumulables avec d'autres opérations promotionnelles annoncées par l'Organisateur.

II. PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

1. Les réclamations relatives au déroulement de la Promotion peuvent être adressées par courrier à l'adresse : Packhelp S.A., ul. Kolejowa 5/7, 01-217 Varsovie (Pologne), ou par voie électronique en envoyant un message à l'adresse e-mail : kontakt@instore.com. La réclamation doit comporter la mention qu'elle concerne la présente Promotion, ainsi que les nom et prénom ou la dénomination du Participant qui la dépose, son adresse postale ou électronique (selon le mode de contact choisi avec l'Organisateur), ainsi qu'une description précise et l'indication du motif de la réclamation.
2. Les réclamations peuvent être déposées pendant la durée de la Promotion et dans un délai de 30 jours à compter de sa fin. La date de dépôt de la réclamation est la date de son envoi postal ou électronique à l'Organisateur. À la demande de l'Organisateur, le Participant doit justifier du respect des délais susmentionnés.
3. Après réception d'une réclamation conformément aux points II.1 et II.2, l'Organisateur y répond dans un délai de 14 (quatorze) jours calendaires à compter de la date de sa réception par l'Organisateur. La réponse à la réclamation sera donnée par écrit, par courrier postal ou électronique, selon le mode de dépôt de la réclamation. La date de traitement de la réclamation est la date d'envoi postal ou électronique de la réponse au Participant.
4. Une fois la procédure de réclamation épuisée, le Client a le droit de faire valoir ses prétentions non satisfaites devant une juridiction de droit commun.
5. Le Participant peut recourir à des modes extrajudiciaires de traitement des réclamations et de

recouvrement des créances, notamment :

- a) s'adresser à l'inspecteur provincial de l'Inspection du commerce avec une demande d'ouverture d'une procédure de médiation en vue du règlement amiable du litige. Les informations relatives à la procédure de médiation sont disponibles aux sièges et sur les sites internet des différentes Inspections provinciales du commerce ;
- b) s'adresser au tribunal arbitral permanent de la consommation auprès de l'inspecteur provincial de l'Inspection du commerce avec une demande de règlement d'un litige découlant du contrat conclu. La liste des tribunaux arbitraux permanents de la consommation est disponible sur le site internet de l'Office de la concurrence et de la protection des consommateurs (UOKiK) : www.uokik.gov.pl/wazne_adresy.php ;
- c) demander une assistance juridique gratuite au médiateur municipal (de district) des consommateurs ou à une organisation sociale dont les missions statutaires comprennent la protection des consommateurs, notamment la Federacja Konsumentów (Fédération des consommateurs) (www.federacja-konsumentow.org.pl).

Des informations détaillées sur les modes extrajudiciaires de traitement des réclamations et de recouvrement des créances, ainsi que sur les règles d'accès à ces procédures, sont disponibles aux sièges et sur les sites internet des médiateurs des consommateurs de district (municipaux), des organisations sociales dont les missions statutaires comprennent la protection des consommateurs, des Inspections provinciales du commerce et de l'Office de la concurrence et de la protection des consommateurs.

Le recours aux modes extrajudiciaires de traitement des réclamations et de recouvrement des créances est volontaire et ne peut avoir lieu qu'avec l'accord des deux parties au litige.

III. DISPOSITIONS FINALES

1. Le Règlement entre en vigueur le 15.10.2026.
2. L'Organisateur se réserve le droit de modifier le Règlement ainsi que de mettre fin à la Promotion de manière anticipée. Lorsqu'une modification du Règlement de la Promotion ne porte pas atteinte aux droits et obligations du Participant ou ne les modifie pas de manière substantielle, elle peut être introduite sans préavis et s'applique à compter de la date de sa publication. Dans les autres cas, le Règlement de la Promotion peut être modifié pour des motifs importants, parmi lesquels notamment la modification des dispositions légales généralement applicables ou de leur interprétation, une décision de justice ou une décision rendue par une autorité compétente, la nécessité de prévenir les abus, ou une modification technique ou organisationnelle n'affectant pas l'essence de la Promotion.
3. La modification du Règlement n'affecte pas les droits acquis des Participants. Les Contrats conclus avant l'entrée en vigueur de la modification sont régis par la version du Règlement en vigueur à la date de conclusion du Contrat.
4. En cas de modification substantielle du Règlement de la Promotion affectant défavorablement un Participant ayant la qualité de consommateur, celui-ci peut renoncer à sa participation à la Promotion dans un délai de 14 jours à compter de l'entrée en vigueur de la modification, sans conséquences négatives.
5. Pour toutes les questions non régies par le présent Règlement, les dispositions du Code civil polonais et les autres dispositions légales généralement applicables s'appliquent.
6. Le présent Règlement est mis à disposition gratuitement au siège de l'Organisateur ainsi qu'à l'adresse : <https://opakowania.inpost.pl/pl-pl/regulamin-promocji>.

CLAUSE D'INFORMATION À L'INTENTION DES PARTICIPANTS À LA PROMOTION

Conformément aux exigences du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après : le « **RGPD** »), nous vous informons que :

1. Responsable du traitement des données personnelles

Les responsables conjoints du traitement de vos données personnelles sont :

Packhelp S.A., dont le siège social est situé à Varsovie, ul. Kolejowa 5/7, 01-217 Varsovie, immatriculée au registre des entrepreneurs du Registre judiciaire national tenu par le Tribunal d'arrondissement de la ville de Varsovie à Varsovie, XIIIe chambre commerciale du Registre judiciaire national, sous le numéro KRS : 0000831872 (ci-après : « **Packhelp** ») ;

InPost sp. z o.o., dont le siège social est situé à Cracovie, ul. Pana Tadeusza 4, 30-727 Cracovie, immatriculée au registre des entrepreneurs tenu par le Tribunal d'arrondissement de Cracovie-Śródmieście, XIe chambre commerciale du Registre judiciaire national, sous le numéro KRS 0000543759, NIP : 6793108059 (ci-après : « **InPost** »)

ci-après dénommés conjointement l'« **Administrateur** ».

Packhelp et InPost seront responsables conjoints du traitement des données au sens de l'article 26 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

L'Administrateur peut être contacté pour toute question relative au traitement des données personnelles par courrier électronique aux adresses suivantes : Packhelp e-mail : gdpr@packhelp.com et InPost e-mail : dane_osobowe@inpost.pl.

2. Finalités et bases juridiques du traitement des données personnelles

L'Administrateur traite les données afin de vous permettre de participer à la Promotion. La base juridique du traitement est votre consentement (art. 6, paragraphe 1, point a) du RGPD).

Si vous concluez avec Packhelp un contrat portant sur des services ou des produits proposés dans le cadre de la Promotion, l'Administrateur traitera également vos données personnelles aux fins de l'exécution de ce contrat. La base juridique du traitement sera alors l'art. 6, paragraphe 1, point b) du RGPD.

Si vous déposez une réclamation relative à la Promotion, l'Administrateur traitera également vos données personnelles aux fins de son examen. La base juridique du traitement sera alors l'art. 6, paragraphe 1, point c) du RGPD.

L'Administrateur ne prend à votre égard aucune décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage.

3. Destinataires des données

L'Administrateur peut communiquer vos données personnelles à ses sous-traitants (entités dont il utilise les services dans le cadre du traitement), tels que :

- 1) les prestataires de services informatiques ;
- 2) les entités fournissant des services comptables ;
- 3) les entités fournissant des services de marketing ;
- 4) les entités coopérant à l'organisation de la Promotion.

L'Administrateur est également autorisé à communiquer les données personnelles à d'autres entités si une telle obligation découle des dispositions légales.

L'Administrateur ne transfère pas de données personnelles vers des pays tiers, à l'exception de la communication de données aux sous-traitants de l'Administrateur (entités qui traitent les données pour son compte) qui fournissent des services informatiques à l'Administrateur ; l'Administrateur fait appel exclusivement à des entités qui garantissent la conformité de leurs activités avec le RGPD.

4. Durée de conservation des données

Les données personnelles collectées afin de vous permettre de participer à la Promotion sont conservées par l'Administrateur pendant une durée maximale de 3 ans à compter de la fin de la Promotion ou jusqu'à la prescription des créances pouvant être liées à la Promotion.

Les données obtenues aux fins de l'exécution du contrat sont traitées par l'Administrateur pendant une durée de 3 ans à compter de la date d'exécution du contrat ou jusqu'à la prescription des créances pouvant être liées au Contrat.

Les données obtenues aux fins de l'examen d'une réclamation sont traitées par l'Administrateur pendant une durée de 3 ans à compter de la date de réception de la réclamation ou jusqu'à la prescription des créances.

5. Droits des personnes concernées

Vous disposez des droits suivants :

- 1) le droit d'accès à vos données personnelles et le droit d'en obtenir une copie ;
- 2) le droit de rectification des données personnelles ;
- 3) le droit à l'effacement des données personnelles ;
- 4) le droit de demander la limitation du traitement des données ;
- 5) le droit à la portabilité des données personnelles ;
- 6) le droit d'opposition au traitement des données personnelles ;
- 7) le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Le traitement des données étant fondé sur le consentement, vous avez également le droit de retirer à tout moment votre consentement au traitement des données personnelles. Le retrait du consentement n'affecte pas la licéité du traitement effectué sur la base du consentement avant son retrait.

Pour exercer les droits susmentionnés, vous pouvez contacter l'Administrateur.

6. Information sur le caractère volontaire ou obligatoire de la fourniture des données

La fourniture de vos données est volontaire ; toutefois, sans celles-ci, il est impossible de participer à la Promotion ou de traiter une réclamation.

7. Politique de confidentialité

Vous pouvez consulter la politique de confidentialité à l'adresse <https://opakowania.inpost.pl/pl-pl/polityka-prywatnosci>.